

# Le Jardin botanique devra servir d'abord aux écoliers

Canada 10/11/36

Dès l'automne, on pourra y conduire les enfants

## Le Frère Marie-Victorin

Invité à porter hier soir la parole devant les membres de la Ligue des propriétaires de l'est, le Frère Marie-Victorin, directeur du Jardin botanique municipal en formation, a exposé à son auditoire les débuts de cette entreprise, sa nature et ses avantages, pour terminer par un instructif résumé de ce qui s'est fait à l'étranger dans ce domaine.

Le conseiller Adhémar Raynault, président de la Ligue, présenta la conférence à la nombreuse assistance, au nom de laquelle il le remercia également à l'issue de son intéressante causerie.

La première pensée du Jardin botanique, dit le Frère Marie-Victorin, remonte à 1925, au temps de l'administration Brodeur. Président de la Société canadienne d'histoire naturelle, il demanda alors, au nom de cette dernière, l'autorisation d'étiqueter les diverses espèces d'arbres de Montréal, afin que les écoliers au moins pussent en savoir le nom. On fit la sourde oreille, mais dès l'année suivante, la presse commença de s'intéresser à l'idée en marche. En 1930, fut fondée l'Association du Jardin botanique de Montréal, et, en 1932, M. Camillien Houde promit que la Ville aurait son Jardin botanique. On affecta conséquemment, cette même année, \$100,000 à l'entreprise naissante à laquelle on consacra le parc de Maisonneuve, soit à peu près 600 acres de terrain. On y construisit un petit pavillon bien aménagé, une serre et une chaufferie, le reliquat de la somme votée servant à quelques menus travaux d'approche. Les contingences de la politique municipale entravèrent malheureusement ensuite jusqu'au printemps dernier la poursuite de l'oeuvre décidée.

Aujourd'hui, grâce aux \$20,000 qui ont servi à remettre l'affaire en mouvement, un certain nombre d'hommes ont déjà du travail au parc de Maisonneuve, où l'on a pu par ailleurs transporter une partie des arbustes appartenant à la Ville. Ceci n'est évidemment qu'un début. Dès cet automne cependant, assura le conférencier, un jardin miniature, contenant des spécimens des plantes les plus usuelles, sera à la disposition des écoliers qui pourront venir y apprendre les éléments de la botanique sous la direction de leurs maîtres. Et ce sera un premier pas pour ouvrir aux jeunes quelques horizons sur la flore de notre pays.

Quant au Jardin proprement dit, c'est une entreprise de longue haleine, qui demandera peut-être vingt ans de travail et d'efforts, et qui, dès maintenant, ne pourra progresser que dans la mesure où on lui en assurera les moyens. M. Damien Bouchard, rappela le directeur, a promis la main-d'oeuvre de six cents chômeurs et une somme de \$50,000, et il est à espérer que cette promesse, en dépit des difficultés du moment, sera rachetée dans le proche avenir.

Une fois terminé, continua le Frère Marie-Victorin, le Jardin botanique sera l'un des plus grands du continent et constituera une institution scientifique de tout premier ordre. Montréal aura ainsi l'honneur de devancer, dans ce domaine, les autres grandes villes canadiennes, qui n'ont pas encore de Jardins botaniques. Déjà Toronto, ému de l'exemple parti d'ici, se dispose à bouger, et Ottawa, de son côté, s'informe de la marche de l'entreprise.

Notre Jardin sera encore une institution éducationnelle, et pour le service des écoliers et pour celui du public en général. Il sera enfin, dans une ville qui n'offre rien de bien caractéristique, un attrait touristique d'une exceptionnelle portée. Détail digne de mention: notre climat permet d'y réunir la collection complète de tous les spécimens de la flore canadienne. Et, dernier avantage, il contribuera, comme cela s'est vu ailleurs, au développement du quartier Maisonneuve et au progrès de l'urbanisme bien entendu.

Le Frère Marie-Victorin conclut en disant quelques mots des jardins botaniques de Londres, de Paris, de Berlin, de New-York et de Boston, dont il souligna en passant les avantages éducationnels, sociaux et économiques.—H. F.

Travaux Jardin Botanique.